



COLLOQUE ANNUEL DE LA CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ 3.0 . NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES ÉCHELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE

27, 28 ET 29 MAI 2015 À STRASBOURG



Table ronde 3

L'essor du numérique et les droits fondamentaux : quels usages et quelles balises éthiques pour nos données ?

Animateur :

Jean-François Balaudé, président de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense et président du Comité transition énergétique et écologique de la CPU

Intervenants :

- *Valérie-Laure Benabou, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*
- *Serge Bossini, directeur, adjoint à la secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique*
- *Delphine Reyre, directrice des affaires publiques, Facebook France*

Du point de vue des universités, un questionnement général sur le statut des données personnelles et publiques, leur usage et leur contrôle, s'impose, ne serait-ce que sous l'angle de la recherche, s'il est vrai que la donnée est la condition de la connaissance. Cette interrogation n'est pas spécifique aux seules universités, mais dans la mesure où elle touche aussi bien la disponibilité des data pour la connaissance, que la politique d'open data, ou la gestion des données personnelles, elle nous concerne et nous importe au plus haut point. Le débat sur le numérique et les droits fondamentaux s'inscrit par ailleurs dans l'horizon d'un double agenda, celui de la future loi française sur le numérique, et celui de l'agenda sur le numérique de la Commission européenne qui mettent en exergue ces préoccupations que ce soient l'open data; la protection des données personnelles, la perspective de réforme du droit d'auteur, de régulation des plateformes, et de l'accès aux données personnelles. Quel est, de façon générale, le statut des données ? Quels sont les risques liés à la diffusion et l'utilisation des données personnelles ? Quels sont à contrario les risques liés à la restriction d'accès aux données de la recherche pour nos chercheurs et pour les citoyens ? Quels sont les enjeux économiques et politiques de la donnée ? Comment éviter un gouvernement des algorithmes ? Quels cadres juridiques et épistémologiques mettre en place ? Comment éduquer les usagers et les citoyens au numérique ?